



CD USEP du 24/01/2023 18h Ligue

Présents : Dominique Bailly, Stéphane Szczepanski, Christian Rossignol, Guillaume Richard, Stéphanie Berc, Alain Belbès, Mathias Lamolinairie, Gaétan Rougié, Jean-Yves Malbouyssou, Carole Binet

Absents excusés : Olivier Madelain, Rémi Debaye

Ordre du jour :

1 – résultats financiers 2021-2022

Coté produits, quelques modifications concernent l'emploi de Mathias sur le réalisé. De même, la subvention « Bien manger-bien bouger-bien grandir » est déplacée dans les affiliations. Ce qui représente environ 3000 euros de moins que prévu.

Suite à l'audit réalisé par la Ligue, du côté des charges, une augmentation du loyer de la Ligue de 1600 euros n'avait pas été anticipée en octobre car elle n'a été connue qu'en novembre seulement. De même il y a eu une augmentation des frais de téléphone. (coûts réels au lieu de forfait auparavant)

Concernant les séjour USEP, 5000 euros environ ont été dépensés, le reste est affecté au budget prévisionnel 2022-2023.

Ce qui fait environ 5000 euros de moins pour le bilan que prévu en octobre.

Bilan : Excédent de 2000 euros

Trésorerie : 58000 euros de fonds propres

L'USEP souligne encore la reversion importante de la part de cotisation Ligue, ce qui n'est pas le cas dans tous les départements.

2 - Présentation et approbation de la convention Ligue de l'Enseignement 46 / USEP 46.

La dernière convention datait de 2010.

L'annexe 3 devra être attentivement relue : seuls le salaire de Gaétan et les charges afférentes comprises seront versés.

Cela représente une perte d'environ 8000 euros. L'USEP est un comité de la Ligue, il est donc impacté par les difficultés financières.

Un comité de suivi qui se réunit une fois par an n'a jamais été mis en place : 3 membres USEP et 3 membres Ligue. Il sera mis en place cette année pour permettre tout au moins un suivi financier. (voir point 5 de l'ordre du jour).

3. Présentation de la convention USEP / Ligue pour le contrat de Mathias.

Convention bi-partite avec la Ligue pour le contrat de Mathias. La convention précise les temps de travail, les conditions financières... L'USEP est employeur de Mathias pour 25h USEP et pour 10h Ligue (de façon annualisée) : CDD 18 mois à partir du 7 mars 2022.

Le bureau réfléchit depuis plusieurs semaines à la suite du contrat de Mathias car la fin des 18 mois est prévue en septembre.

4. Prévisionnel financier 2022 / 2023 avec les nouvelles modalités liées à la convention signée avec la Ligue.

Les activités de la Ligue s'arrêteront complètement sur le site d'Auzole à partir du mercredi 25 janvier 2023 au soir.

Il y avait des insuffisances concernant la restauration des colonies cet été, qui a donné lieu à une dénonciation de convention avec l'association « Lot pour toits ». La Ligue a été informée en janvier que suite à cette dénonciation, l'ensemble des autres conventions est dénoncée également. Constat d'huissier le 23 janvier 2023 sur le site. Cyclo Moto Lot doit s'arrêter, ce qui impacte notamment la convention Ligue de Mathias. D'autres rencontres sont prévues entre le président de la Ligue et l'association « Lot pour Toits ». Les emplois des salariés Ligue du site (7 personnes) sont menacés.

Ces nouvelles vont impacter le budget prévisionnel et les activités prévues par l'USEP (à la découverte de la nature, cross, vivre son album de jeunesse). La rencontre « A la découverte de la nature » sera la plus difficile à déplacer sur un autre site.

L'AG USEP initialement prévue à Auzole du 14 février sera déplacée. Lieu à préciser.

L'USEP est évidemment solidaire avec les événements récents concernant ce site.

En 2021-2022, on a retrouvé un niveau d'adhérents correct par rapport aux années précédentes.

Le prévisionnel est déjà bien entamé puisqu'on est au milieu de l'année, il peut être bien précis car les adhérents sont connus notamment. Un nouveau prévisionnel tient compte des nouvelles conventions avec la Ligue.

Les frais d'utilisation des locaux et logistiques (matériels roulants, informatiques...) étaient autrefois des forfaits très avantageux pour l'USEP, sous-évalués. Aujourd'hui ils correspondent au réel (exemple 9% de la surface donc 9% du loyer) : de 1 950 euros (loyer) et 2350 euros (logistiques) la somme passe à 17 860 euros (globalisé). Les présidents et le trésorier ont assisté à de nombreuses réunions à ce sujet pour bien comprendre ces augmentations de plus de 13000 euros.

Le chiffre d'affaire augmente de façon importante : 150 000 euros (le double des années passées) parce que l'USEP est devenue employeur pour l'année complète et la masse salariale de Gaétan apparaît via la CPO en cohérence avec les conventions USEP-Ligue.

Déficit prévisionnel : 12 185 euros comparé aux 4 375 euros prévus initialement.

La discussion se poursuit sur les montants prévisionnels concernant les transports des rencontres de secteur, des rencontres en temps scolaire et hors temps scolaire. Un document sera transmis aux ETAPS pour qu'ils le complètent et le transmettent à l'USEP avant de demander des devis aux transporteurs.

Pourboires et dons 6 300 euros sont le reliquat de l'enveloppe allouée pour les séjours USEP qui auront lieu cette année.

Christian Rossignol continue sa présentation du budget prévisionnel avec les subventions (ANS plus importante cette année qui diminuera dans les années à venir).

La question des 10h de Mathias et des 7 000 euros afférents peut-être posée en raison des difficultés sur le site d'Auzole.

Les 6 233 euros de provision sont injectés dans le budget dans les autres produits exceptionnels de gestion.

Les 12 000 euros de déficit signifient que si on reste sur le même type de budget, l'USEP a trois ans de réserve, il faudra réfléchir à des décisions pérennes pour l'USEP.

Des hypothèses de travail pour penser des budgets prévisionnels plus équilibrés devront être réfléchies : où faire des économies ? Diminuer les rencontres ? Le nombre de transport ? Augmenter le prix des licences ? Toutes ces décisions impacteraient aussi le nombre d'adhérents...

5. Choix des trois personnes pour le comité de suivi de cette convention.

Voir point 2. Dans la convention, constitution d'un comité de suivi (relire la convention et voir ce que ça induit)

Le plus important serait que parmi les 3 personnes USEP il y ait au moins une à deux personnes hors bureau USEP.

La réunion annuelle aurait lieu en fin d'année scolaire.

Membres constituant le comité de suivi :

Partie bureau : Céline Carrière et Christian Rossignol

Partie membres CD USEP : Guillaume Richard (suppléante Stéphanie Berc)

6. Point sur les rencontres départementales du 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2022 / 2023 et les rencontres à venir.

Voir site internet onglet retour sur les rencontres départementales avec photos et articles de presse : <https://lot46.comite.usep.org/category/retour-en-images/>

-A la découverte de la nature 4 jours

-Cross départemental moins de participants (355 contre 600 à 700 habituellement)

-Randolune Trespoux (700 participants)

La randolune de Cuzance ayant été reportée, il y aura peut-être moins de participants que prévus initialement.

7. Point sur les affiliations 2022 / 2023.

A ce jour environ 3300 adultes, maternelles, élémentaires sont licenciés pour 77 écoles et 30 associations.

Ces effectifs se rapprochent peu à peu de ceux d'avant crise sanitaire.

8. Présentation du projet « classes comité rugby » en lien avec le Comité Rugby 46.

Jean-Claude Tardieu président du Comité a proposé une aide financière pour une classe découverte à Souillac sur un centre loué par le Comité Rugby 46 pour de la *multi-activité*, du 12 au 16 juin 2023. Les deux classes ne paieraient rien.

Par ailleurs, le Comité Rugby 46 est un comité qui propose un partenariat tripartite auprès des écoles. Il faudrait définir les critères pour définir la classe qui sera choisie. Stéphane rédigera le courrier à destination des écoles.

9. Points projets divers dont formations enseignants.

Non abordé

10. Questions diverses

Congrès 18 au 21 avril à Aix les Bains (conférences autour e l'éducation sportive et l'EPS avec Philippe Merieu comme intervenant)

AG nationale 22 et 23 avril à Aix les Bains

Il faut 2 personnes : Dominique Bailly et Gaétan.

Voir si 3^{ème} personne ? Répondre avant le 31 janvier.

EKIDEN : rencontre ce jour avec Benoit Bosc organisateur pour proposer une formule de 1,6 à 1,8 km pour chaque coureur (binôme enfant USEP-parent) dans une équipe de 6 sans chronométrage sans classement. Tout le monde passe sur le podium. Samedi 11 novembre 2023 à 18h. Départ des enfants 5 min avant. Communication fin juin rappelée début septembre. 50 équipes max labellisées USEP.

Participation ? 5 euros par binôme ? Tout est reversé pour la maladie de Huntington Stand USEP à installer.

Voir si EKIDEN peut assurer les binômes participants.

Fin de la réunion : 21h

Pour le Comité départemental USEP du Lot,

La Secrétaire
de l'USEP du Lot
Céline Carrière

COMITE DEPARTEMENTAL
U.S.E.P. DU LOT
121, rue Victor Hugo
46000 CAHORS
Tél. : 05 65 22 68 83 - Fax : 05 65 22 12 52
Mail : usep46@fcl46.org